REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967
2me Circonscription de l'Hérault -- Montpellier-Lodève

FEDERATION de la GAUCHE DEMOCRATE et SOCIALISTE



CANDIDATURE
Gilbert SÉNÈS
Suppléant René FERLET

Appel aux Electrices et aux Electeurs,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste qui groupe les Républicains de Progrès qu'ils soient Conventionnels, Membres de Clubs, Radicaux ou Socialistes, présente à vos suffrages **Gilbert SENES** et **René FERLET.**

Attachés à la **Démocratie** et non au **Pouvoir Personnel** ils adhèrent au programme de la F.G.D.S. qui propose :

— Une société de citoyens libres ;
— Une économie progressive ;
— Une agriculture moderne ;
— La promotion de la femme ;
— La priorité des priorités à l'Éducation Nationale ;
— Une République juste et sociale ;
— La Paix dans un monde organisé.

Votre confiance leur permettra d'appliquer ce programme et de faire une politique **utile** et **Sociale.**

Les crédits dégagés par l'abandon des dépenses inutiles (force de frappe) et de faux prestige permettront d'alléger l'insupportable charge fiscale et de réaliser la relance économique et sociale en apportant :

AUX JEUNES OUVRIERS ET EMPLOYES : une formation professionnelle sérieuse, des débouchés par une politique d'investissements productifs et la création d'emplois nouveaux ;

AUX JEUNES ETUDIANTS : les moyens matériels de faire des études approfondies, une information totale et continue pour faciliter leur entrée dans l'activité nationale ;

AUX FEMMES ET AUX MERES : l'épanouissement au sein du foyer, de la collectivité et de la nation par :

— la maternité heureuse et volontaire ;
— le développement des équipements sociaux (crèches, jardins d'enfants, écoles maternelles, restaurants scolaires) ;
— la reconnaissance de l'égalité professionnelle et juridique ;

AUX SALARIES ET AUX FONCTIONNAIRES : le relèvement des salaires anormalement bas, la suppression des abattements de zone, le plein emploi, la promotion sociale (Universités populaires), le rétablissement des droits syndicaux, la défense de la Sécurité Sociale, l'abaissement de l'âge de la retraite ;

AUX ARTISANS ET AUX COMMERÇANTS : la révision d'une fiscalité accablante (T.V.A.), l'inclusion dans le régime général de la Sécurité Sociale ;
AUX PERSONNES AGEES : une retraite décente et les équipements sociaux et culturels nécessaires à la vie de loisir ;
AUX RAPATRIES : l'indemnisation des biens spoliés au même titre que les sinistrés de guerre, l'aide au regroupement des familles dispersées, Amnistie ;
AUX ANCIENS COMBATTANTS, VEUVES ET VICTIMES DE GUERRE : le respect du rapport constant et l'étude de leurs problèmes par un large dialogue ;
AUX AGRICULTEURS :

— l'intégration de l'agriculture dans l'économie nationale et la définition d'une politique agricole, économique et sociale, cohérente ;

— la promotion d'une politique de qualité ouvrant aux produits régionaux (vin, raisins de table, fruits, viande, produits laitiers) les larges débouchés européens ;

— la refonte de la loi sur les calamités agricoles ;

— la mise en place d'institutions assumant les coûts de la transformation de l'agriculture traditionnelle ;

AUX VITICULTEURS :

— l'arrêt définitif des importations de vins étrangers et de leur distillation ;

— la répression de la fabrication de vins illégaux ;

— l'organisation du marché pour assurer une juste rémunération à chacun ;

A TOUS :

— une politique de la **construction** et de rénovation de l'habitat offrant à chacun le logement de son choix, et pour faire face aux immenses besoins en logements sociaux, l'octroi de crédits aux offices d'H.L.M. ;

— l'extension et la modernisation de l'**équipement hospitalier** et le développement de **maisons de retraite ;**

— la création d'**équipements sportifs, sociaux et culturels** favorisant l'épanouissement des jeunes ;

— le **désenclavement** de l'arrière-pays et du département par la création d'une infrastructure routière conforme aux vocations de la région ;

— la définition d'une **politique touristique** de l'arrière-pays, complémentaire des aménagements du littoral, seule susceptible de redonner vie et prospérité aux régions en difficulté ;

— la **priorité des priorités à un enseignement généralisé et démocratique** pour assurer à chacun l'égalité des chances devant l'avenir.

POUR LA LIBERTE, POUR LE PROGRES ET POUR L'EXPANSION

votez Gilbert SÉNÈS

qui, conscient de vos problèmes, maintiendra un contact permanent avec les électeurs

NOS CANDIDATS :

Gilbert SENES

Secrétaire Général de l'Union Fédérale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole du Midi,
Directeur du « Paysan du Midi »,
Vice-Président fondateur de la Foire Internationale de la Vigne et du Vin,
Président de l'Office Public d'H.L.M. du département de l'Hérault,
Conseiller général maire de Gignac.

René FERLET

Directeur de Sociétés,
Alpiniste, Explorateur vainqueur de l'Aconcagua,
Maire de Saint-Georges-d'Orques.

VU, LE CANDIDAT

Imprimerie du « Paysan du Midi » -- MONTPELLIER